

Le Petit Renaillot



Journal d'Information de Farans
2003 - N° 21

Sommaire

• Editorial	P. 2
• La Vie de la Commune	
- Un chirurgien dentiste dans la commune	P. 3
- Faramans fête sa centenaire	P. 3 - 4
- Le relais d'Autimont	
- Abri pour randonneurs et chasseurs	P. 4 - 5
- Les bâtiments communaux	P. 5
- Parking mairie-école	P. 5
- Les écoles - La cantine	P. 6
- Le concours des maisons fleuries 2002	P. 6
- L'intercommunalité	
- Le traitement des déchets	P. 6
- Le syndicat des eaux	P. 7
- Le tourisme	P. 7
• La Vie des Associations	
- Les activités du Comité d'Entente	P. 8
- Le Club de l'Amitié	P. 8 - 9
- Le Club Sportif de Faramans - Football	P. 9 à 12
- Le Don du Sang	P. 12 - 13
- L'ADMR - Bièvre - Burettes	P. 14
- La Dinette	P. 14 - 15
- Le Syndicat Agricole	P. 15
- L'Arcolade, bibliothèque intercommunale	P. 16
- FNACA - UMAC	P. 16
- Paroles aux scolaires	P. 17
• Faites Connaissance Avec	
- Andrée PERENON doyenne de Faramans	P. 18 à 21
• Informations Diverses	
- Activités nouvelles Recherches généalogiques	P. 22
- Etat Civil	P. 23
- Calendrier des fêtes	P. 23 - 24

Le bénévolat

Tous les acteurs de la vie communale sont légitimement fiers des manifestations ou réjouissances organisées tout au long de l'année, quels qu'en soient les instigateurs.

La vitalité des associations témoigne du moral et du dynamisme d'une population enthousiaste et riche d'idées. Il ne me paraît pas utile d'énumérer une fois de plus tous ces rendez-vous réussis depuis plusieurs années.

Cependant une ombre plane sur ce merveilleux tableau. Que deviendrait ce bel ensemble si l'on manquait de bénévoles ? Un bénévole : selon le petit "Larousse" il s'agit de quelqu'un qui fait une chose spontanément et gratuitement.

Est-ce de nos jours un être rare ou anormal ?

Que deviendrait le tissu social de notre village si les dévoués bénévoles actuels, las et dépités baissaient les bras ?

Je voudrais ici rendre l'hommage qu'ils méritent à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui牺牲 des soirées et des journées pour tout simplement permettre à leurs concitoyens d'accéder à leurs loisirs ou leurs passions préférés, sans méconnaître le rôle éducatif et social de tous ceux qui œuvrent en faveur de la jeunesse.

Relayant ainsi un appel à l'aide de tous les responsables d'associations, j'imagine que nombreux sont ceux, anciens résidants ou nouveaux venus qui hésitent à s'investir parce qu'ils ne connaissent pas ou n'osent pas. Sur près de vingt associations, il s'en trouve sûrement une qui les intéresse.

Si nécessaire, prenez contact avec la mairie, vous serez très bien accueillis. Je sais pouvoir compter sur la bonne volonté de nombreux Faramantois(es).

Joyeuse année 2003 à Toutes et à Tous.

Robert Baule.
Maire de la Commune

La Vie de la Commune

L'ANNÉE 2002 À FARAMANS

• Un chirurgien-dentiste à Faramans :

C'était un souhait de longue date. L'immeuble "Pichon" appelé aussi "Maison Vincendon", recelait un petit espace disponible. Après la boulangerie aménagée en 2000 sur l'emplacement de la supérette, après le cabinet des infirmiers et un logement au 2^e niveau, il subsistait un emplacement vide. L'idée d'un cabinet dentaire avait déjà été évoquée. Aussi lorsque vers la fin de l'année 2001, un chirurgien dentiste contactait le maire pour une éventuelle installation à Faramans, le projet aboutit rapidement. Après un bref examen du budget un architecte fut mandaté en vue de réaliser ce local en toute conformité. Dès le mois de décembre, le premier entrepreneur commençait le chantier par les cloisons et les plafonds. L'enchaînement bien suivi des autres corps de métiers, permettait la remise des clés au praticien dès la fin février 2002.

Après quelques mois de fonctionnement, le 29 juin 2002, sous l'égide de la municipalité, une matinée "rencontres" était organisée permettant aux habitants de la commune qui le souhaitaient, de mieux connaître ce nouveau service.



• Faramans fête sa centenaire

Le mardi 30 juillet 2002 était un jour de fête à la Résidence du Moulin à Saint Etienne de Saint Geoirs. La Municipalité de Faramans, aidée par la direction de la résidence, avait organisé une cérémonie destinée à honorer M^e Andrée PERENON atteignant son 100^{ème} anniversaire.

Il avait été envisagé, avec ses enfants, de marquer

La Vie de la Commune

cet événement dans notre village. Le moment venu, le déplacement de M^{me} Perenon présentait un risque pour son état de santé. La décision fut donc prise en commun de fêter M^{me} Perenon dans son cadre habituel où la belle gerbe de 100 roses lui fut offerte. Grâce à la participation de J.P. Baechlé nous revenons en détail sur la vie de M^{me} Perenon dans la rubrique : "Faites connaissance avec..."



• **Le refuge d'Autimont - Abri pour randonneurs et chasseurs**



Depuis quelques années, certaines associations Communale souhaitaient fortement pouvoir bénéficier d'un abri en un lieu proche de la forêt d'Autimont. Après concertation, il était décidé de réaliser cet abri à l'entrée de la forêt communale, en bordure du chemin menant au "parapluie" : hêtre d'un certain âge qui a adopté une forme curieuse au cours de sa croissance.

Cet emplacement convient tout particulièrement à l'association communale de chasse qui procède chaque saison à plusieurs battues aux chevreuils. L'abri édifié en lattes de

La Vie de la Commune

pin fixées sur structure bois, est du même modèle que ceux implantés par la Communauté de Communes. (Ancien district de La Côte saint André), en bordure de ses étangs. Il permettra aux randonneurs et aux chasseurs de profiter d'un lieu de repos. Cette construction légère, s'intègre bien dans son environnement. Il faut noter que la commune a supporté l'achat des fournitures, mais qu'une grande partie de l'ouvrage a été montée par de la main d'œuvre bénévole.

• **Les bâtiments communaux**

Nous revenons à l'immeuble "Vincendon" regroupant maintenant la boulangerie, le cabinet des infirmiers, le cabinet dentaire et un logement. Hormis la charpente en bon état, les tuiles devenaient poreuses, les chéneaux rouillés et percés ne remplissaient plus leur fonction. La rénovation de cette toiture a été menée de main de maître par une entreprise locale dans le courant de cet automne. On ne reconnaît plus le bâtiment.

- **La boucherie-charcuterie** aménagée depuis un certain nombre d'années, demandait quelques travaux de rénovation et de mise aux normes, plus particulièrement en ce qui concerne les installations gaz et électricité. La période des vacances estivales a été mise à profit pour ce vaste chantier. L'intervention des entreprises a été nécessaire dans chaque pièce : magasin de vente, laboratoire, chambres froides, sanitaires... Les exploitants en ont aussi profité pour renouveler certains matériels usagés et "rafraîchir" les murs du magasin. Le résultat semble très satisfaisant.

• **Parking - Mairie-Ecole**

Constitué en 2001 avec le concours des services de l'Equipement, le dossier relatif à l'aménagement d'un parking sur l'emplacement de l'ex-jardin BEC, a connu son aboutissement ces derniers jours. Subventionnés à un peu plus de 50 %, les travaux ont pu commencer au mois de septembre. Le chantier vient d'être terminé. Neuf places de stationnement ont été créées, entourées d'un volet paysager. il s'agit là d'une première phase dans l'aménagement du centre du village.



La Vie de la Commune

• Les Ecoles - La Cantine

Après un important renouvellement des bureaux d'écoliers en 2001, il restait à remplacer ceux de la classe de CM1-CM2. C'est chose faite depuis l'été 2002.

Quant à la cantine gérée par l'association "La Dinette" nous avons dû cette année investir sur du nouveau matériel pour satisfaire aux exigences sanitaires. Les repas sont maintenant livrés par le traiteur en plateaux réfrigérés. Pour ne pas interrompre la chaîne du froid, l'achat d'un grand réfrigérateur s'est imposé. Les repas sont réchauffés au moment du service au moyen d'un four électrique en location.

• **Concours des maisons fleuries 2002**

La commission a visité la commune courant juillet. Elle a sélectionné 48 participants qui ont été récompensés d'un lot.

La visite a en outre permis de proposer trois personnes pour participer au concours départemental :

- Maison et jardin très visible de la rue : Pellerin Léon
- Fenêtres et murs : Mioux Claude
- Ferme fleurie : Bouvier Daniel

La remise des prix du concours communal a eu lieu le 24 octobre, précédé comme par le passé d'une projection de diapos.

Nous remercions Jean-Pierre Baechlé pour cette partie "technique".

Classement départemental :

La Commune de Faramans est classée 5^{ème} des villages de 501 à 1000 habitants. M. Bouvier Daniel est classé 11^{ème} des fermes fleuries.

• **Intercommunalité**

Déchetterie - Ordures ménagères - Centre de Tri.

La déchetterie de La Côte Saint André est maintenant gérée par l'intercommunalité dans le cadre de sa compétence "ordures ménagères". Tous les habitants de la communauté de communes ont donc accès gratuitement à cette déchetterie, à la zone artisanale des Meunières.

Ouverture :

- Lundi, mercredi, jeudi : de 14 h à 18 h**
- Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h**

Types de déchets acceptés : bois, huiles usagées, textiles, batteries, cartons, ferraille, gravats, tailles, encombrants.

La Vie de la Commune

La collecte des ordures ménagères ne subit aucun changement de jour ou d'horaire. En 2003, le conseil communautaire a décidé de remplacer le paiement de la redevance pratiquée antérieurement, par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le principe de la taxe calculée sur les bases du "foncier-bâti" peut apparaître plus injuste que la redevance évaluée selon le nombre de personnes par foyer.

Il faut cependant savoir que la majorité des grandes agglomérations a adopté le principe de la taxe qui permet une gestion plus facile.

Quant aux "points d'apports volontaires" qui alimentent le centre de tri de Penol, la quantité des collectes est toujours en augmentation. Il est très important de trier ses déchets à la source pour limiter autant que possible le tonnage des ordures ménagères. Les remarques du genre "Du plus on trie nos déchets - Du plus le prix augmente" ne sont pas dénuées de fondement, mais si l'on ne triait pas, on payerait encore plus cher. Des bornes ont été mises en place à l'agence postale, à l'école, afin de récupérer les piles usagées.

• Le Syndicat des Eaux Paiay - Faramans - Penol

La qualité de l'eau distribuée par le syndicat est de meilleure qualité depuis la construction des stations de traitement par rayons U.V.

Un chantier est en cours dans le hameau des Ramelles pour la réfection de conduite ancienne qui provoque quelques soucis depuis plusieurs années.

Le prix de l'eau facturé par ce syndicat est tout à fait dans la moyenne des prix du bassin Rhône, Méditerranée, Corse.

Notre prix (toutes taxes comprises) se situe aux environs de 2,08 €. La moyenne du département de l'Isère est à 2,18 €.

A titre purement indicatif, une revue éditée par l'Agence de l'Eau et qui regroupe les prix dans tout le bassin RMC, soit 24 départements, fait ressortir un prix moyen de 2,18 € au m³. Les tarifs selon les départements variant de 2,08 € à 2,84 €.

• Le tourisme

Le camping municipal connaît toujours une fréquentation régulière et fidèle. Des groupes passent à périodes fixes et reviennent périodiquement attestant ainsi de la qualité de l'accueil qui leur est réservé.

En accord avec le syndicat mixte Bièvre Valloire ainsi qu'avec la Communauté de communes, des circuits VTT ont été tracés et balisés en direction des forêts environnantes et des Bonnevaux. Le point de départ est situé à la Base de Loisirs.

La Vie des Associations



• Les activités du Comité d'Entente

En 2002, le CERF a organisé, en plus de ses manifestations habituelles, un spectacle de comédie musicale, avec stella dance, à la

salle des fêtes de Pajay, qui a été un franc succès.

Il n'a malheureusement pas été le cas pour le feu d'artifice du 13 juillet. Pourtant les bénévoles avaient travaillé pendant plus d'une semaine, mais le ciel en avait décidé autrement et devant les trombes d'eau nous avons dû renoncer, la mort dans l'âme.

Heureusement, le 12 octobre le soleil, bien qu'un peu arrosé en fin d'après-midi, était au rendez-vous de la 14^{ème} Foire aux Châtaignes.

Tout en restant dans la continuité avec les délicieux boudins, le vin doux au pressoir, les pigeons et les produits fermiers, quelques changements et non des moindres sont intervenus.

Tout d'abord le champ de foire s'est étendu et la route a été déviée pour plus de sécurité. Enfin la traditionnelle choucroute a été servie sous un confortable chapiteau, (à l'abri des courants d'air), pour le plus grand plaisir de tous.

Le CERF tient à remercier ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la réussite de la foire. Nous vous donnons à tous, encore plus nombreux et dynamiques, rendez-vous en 2003, pour préparer la 15^{ème} FOIRE AUX CHATAIGNES.

Le bureau du CERF

• Le Club de l'Amitié

L'année 2002 a vu le renouvellement partiel du bureau comme suit :

Président d'honneur : M. Robert Baule, maire

Présidente d'honneur : M^{me} Andrée Gillibert

Présidente en exercice : M^{me} Josette Liatard

Secrétaire : M^{elle} Nicole Laurent

Trésorier : M. René Baule

Membre polyvalent : M^{me} Marcelle Nivollet

La Vie des Associations

Divers sorties et repas ont été organisés.

10 janvier :	Dégustation des galettes des rois
14 février :	Dégustation des bugnes
28 février :	Repas au restaurant France à La Côte Saint-André
24 mars :	Portes ouvertes du club
4 juillet :	Pique-nique
6 juillet :	Voyage au Puy-en-Velay avec la participation du club "Les Retrouvailles de Pommier-de-Beaurepaire"
8 août :	Repas promotionnel de la société "Pro-confort"
12 octobre :	Foire aux châtaignes
20 octobre :	Loto du club
Décembre :	Dégustation des bûches de Noël

Nous rappelons que le club de l'Amitié reconnu d'utilité publique, est ouvert à toute personne qui voudrait nous rejoindre, sans condition d'âge, pour se divertir et passer un agréable moment en jouant aux cartes, scrabble, ou simplement faire un brin de cassette, échanger idées, recettes, trucs et astuces, qu'elle sache qu'elle sera la bienvenue parmi nous.

Les membres du bureau.

• Le Club Sportif de Faramans-Football

En cette nouvelle saison sportive, les dirigeants du Club Sportif de Faramans se posent, comme de nombreux responsables d'associations, beaucoup de questions :

- Comment faire pour recruter des éducateurs et des dirigeants bénévoles ?

La crise du bénévolat est de plus en plus marquée en France. Bon nombre de personnes n'osent pas s'investir dans une association. Au lieu de donner quelques heures de leur temps à la collectivité et à la vie de groupe, elles préfèrent l'individualisme. En effet, il est plus facile de dialoguer avec son ordinateur qu'avec son voisin ! Ce fléau, qui mine notre société, favorise la délinquance et génère la disparition de nombreuses associations. L'avenir du C.S.Faramans passe par l'implication de nouvelles personnes.

- Comment garder les joueurs du Club ?

Cet individualisme pousse certains joueurs à quitter nos petits clubs ruraux pour des clubs soit disant de niveau supérieur mais qui laissent leur rôle social de côté. Certains départs (même de tout jeune) sont dus à la qualité des infrastructures. Comme leur soufflent les dirigeants de ces "grands clubs" vont même jusqu'à dédommager financièrement leur joueur. A terme, cela risque de provoquer la mort du football de masse.

- Comment équilibrer le budget du club ?

Cette question, chaque président de club se la pose en début de saison. Pour arriver à l'objectif (chiffre d'affaires de 4000 euros), le C.S.Faramans demande une cotisation à ses adhérents. Elle représente un tiers des frais annuels engendrés pour un joueur. Cette cotisation est raisonnable afin de permettre la pratique du football à tous.

La Vie des Associations

De plus, le club peut compter sur le soutien d'une soixantaine de sponsors qui par la pose d'un panneau au stade, la mise d'un encart sur le calendrier de la société, l'achat de maillots renflouent les caisses de l'association. Enfin, le complément est apporté par les manifestations organisées par le club :

- Matinée boudins (le 24 novembre 2002, sur la place du village)
- Concours de belote (le 7 décembre 2002, au centre culturel)
- Calendriers (distribution en fin d'année)
- Repas dansant (le 8 février 2003, à la salle des fêtes de Commelle)
- Concours de pétanque (le 1^{er} mai 2003, au stade)
- Fête de fin d'année "cochon farci" (le 8 juin 2003, au stade),
- Tournoi vétérans (le 5 septembre 2003, au stade).

Les membres du C.S.Faramans comptent sur votre participation à ces festivités.

- Comment gérer les rapports humains ?

Comme dans tout groupe (le C.S.Faramans regroupe 155 membres pour la saison actuelle), la gestion des rapports humains est très importante. A partir d'un règlement interne, la vingtaine de dirigeants et d'éducateurs demandent aux joueurs de laisser de côté leur individualisme et de travailler pour le groupe. Ainsi, la présence aux entraînements, le respect de l'autre, la ponctualité, etc. doivent permettre à l'association de perdurer.

Malgré toutes ces interrogations, les diverses compétitions ont repris au C.S.Faramans. Les 155 licenciés se répartissent en douze équipes :

- Sept équipes JEUNES qui représentent notre village dans tout le Nord-Isère, le samedi après midi :

- deux équipes de débutants (enfants nés en 1993 et en 1994),
- deux équipes de poussins (enfants nés en 1991 et en 1992),
- une équipe de benjamins (enfants nés en 1989 et en 1990),
- une équipe de moins de 13 ans (enfants nés en 1987 et en 1988),
- une équipe de moins de 15 ans (enfants nés en 1985 et en 1986),



La Vie des Associations

Devant un manque d'effectif, les enfants de 10 à 15 ans évoluent en entente avec les clubs de Thodure et Le Mottier.

Les entraînements des Débutants et des Poussins ont lieu tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 ; ceux des Benjamins, des moins de 13 ans et des moins de 15 ans ont lieu le même jour de 16 h à 18 h 30.

Tous les jeunes (garçon ou fille) voulant rejoindre notre club peuvent prendre contact auprès de l'entraîneur "jeunes", M. Thierry COLLOBER (04 74 54 37 71).

- Quatre équipes ADULTES portent aussi nos couleurs tous les week-end :



- une équipe de moins de 18 ans (jeunes hommes nés en 1984, 85, 86).

- deux équipes de Seniors évoluent le dimanche après-midi. Suite à la montée de l'équipe 2 en 2^{ème} division du District de l'Isère et du nivelingement vers le haut du championnat de 1^{ère} division, nos jeunes vont au devant d'une saison difficile. Une forte présence aux entraînements, de la discipline et de la motivation devraient néanmoins permettre à nos équipes de se maintenir dans leur niveau respectif.

- une équipe de vétérans (joueurs de plus de 35 ans) se retrouvent le vendredi soir pour pratiquer leur sport favori.

Les entraînements sont assurés par M. Jean-Marc BREDY tous les mardi et vendredi à partir de 19 h 15. Tout nouveau venu peut s'inscrire à un entraînement.

- Enfin, pour la première fois au club, un groupe de jeunes femmes et filles

a décidé de s'initier à la pratique du football sous la houlette de Danielle COLLOBER. Cette charmante équipe se réunit tous les lundi soir de 19 h 30 à 21 h et lance un appel, pour les rejoindre, à toutes les Faramantoises et habitantes des alentours.

La Vie des Associations

- **D'autre part, un arbitre officiel** (M. LEMONNIER Jean-Jacques) représente notre club auprès du District de l'Isère.

Le bureau, qui s'active 40 semaines par an pour gérer et encadrer cette "petite entreprise", a peu évolué par rapport à l'an dernier.

Toutes les personnes voulant aider les dirigeants actuels dans leur tâche sont les bienvenues.

A l'occasion de la fête de fin d'année, le club célébrera ses 35 ans d'existence. Le bureau planche déjà à l'organisation de cette journée. Pour cela, toutes les personnes possédant de vieilles photos et des souvenirs sur les premières années du club sont priées de prendre contact avec un membre du bureau. Cette journée réunira l'ensemble des personnes ayant évolué au sein du club.

Au niveau des équipements, afin d'accueillir les équipes adversaires dans des conditions correctes et d'être en règle avec les normes de la fédération française de football, il faut créer un second terrain.

Comme vous pouvez le constater, le Club Sportif de FARAMANS se porte bien à la veille de son 35^{ème} anniversaire mais son avenir dépend de vous tous. Alors jeunes et moins jeunes n'hésitez plus, franchissez le pas, investissez vous ; venez rejoindre les membres du Club Sportif et encourager les différentes équipes sur le bord des stades.

Pour le bureau du C.S. Faramans
Bourdat Gilles.

• **Don du Sang**

- Pourquoi donner son sang ?

De nombreux patients souffrent de maladies graves (leucémie, maladie de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves). Leur survie dépend des transfusions et donc du don de sang.

- Où peut-on donner son sang ?

Le sang ou ses composants sont collectés dans les établissements de transfusion sanguine ou lors des collectes mobiles organisées dans les communes auprès de donneurs volontaires et bénévoles.

- Qui peut donner son sang ?

Concernant le don de sang total, toute personne de 18 à 65 ans en bonne santé. Chaque don est précédé d'un entretien avec un médecin. Il s'agit d'un entretien confidentiel et couvert par le secret médical. Il permet au praticien de s'assurer que vous ne prenez aucun risque, ni pour vous-même, ni pour le receveur.

- Quelques règles à connaître pour donner son sang :

Il n'y a pas de risque de contamination car le matériel de prélèvement (aiguilles, poches) est stérile et à usage unique.

Il est recommandé de s'alimenter avant un don.

- Le don de sang est-il indispensable ?

Oui, car il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don de sang est donc irremplaçable et souvent indispensable pour sauver des vies.

La Vie des Associations

- Comment se passe le don de sang ?

Vous êtes accueilli par une équipe médicale.

Vous vous entretez avec un médecin qui détermine si vous êtes apte au don. Le prélèvement est effectué par une personne spécialement qualifiée. Il dure environ 10 minutes et permet de prélever 450 ml de sang, les tests de dépistage des maladies transmissibles par le sang sont pratiqués sur chaque don.

Après le don, vous êtes accueilli dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

- Quelques règles éthiques fondamentales :

- seul l'Etablissement Français du Sang (EFS) connaît l'identité du donneur et les données le concernant,
- le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte,
- le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de produit financier. Ils sont produits et fournis par un service public : l'Etablissement Français du Sang,
- pour chaque donneur, le matériel utilisé lors du prélèvement est stérile et à usage unique, les tests de dépistage des maladies transmissibles par le sang sont effectués de manière systématique sur chaque don,
- le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur le matériel et les produits garantissent la meilleure qualité des produits sanguins distribués aux malades.

Les autres dons possibles :

- **le don de plaquettes** dure environ 1 h 15. Le sang est prélevé et séparé en ses différents constituants. Les plaquettes sont collectées mais les globules rouges sont restitués au donneur,

- **le don de plasma** dure environ 45 minutes. On prélève 600 ml de plasma. Les autres composants (plaquettes et globules rouges) sont restitués au donneur.

Vous pouvez vous renseigner sur ces différents types de don lors de votre don de sang total ou par téléphone auprès de l'Etablissement Français du Sang.

Quel est le rôle de l'amicale des donneurs de sang ?

Elle est le trait d'union entre vous, donneur ou futur donneur, et l'Etablissement Français du Sang. Elle s'investit à ses côtés dans le cadre du service public. Ses coordonnées :

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA BIEVRE ET DU LIERS

Maison des Associations – 38260 La Côte Saint André

Bureau : Président : Jacques NEMOZ – 38260 BOSSIEU

Vice président : Gilles MARION – 38260 FARAMANS

Trésorier : Marie-Thérèse CRETINON – 38260 NANTOIN

Secrétaire : Rolande EMPTOZ – 38260 LA COTE SAINT ANDRE

La Vie des Associations

• ADMR - Bièvre - Burettes

L'association ADMR Bièvre - Burettes a été créée en mai 1974. Elle couvre 7 communes : Pajay, Penol, Ornacieux, Balbins, Sardieu, Marcilloles et Faramans, qui en est le siège social.

Cette association est gérée et animée par une équipe de bénévoles, issus de la population locale, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des familles, des personnes âgées ou handicapées.

Bénévoles et salariées : TISF et aides ménagères jouent un rôle complémentaire auprès des personnes aidées.

Si vous avez un peu de temps libre, si vous voulez aider des familles ou des personnes âgées, venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Pour faire appel au service, contacter :

- pour les familles avec enfants :

Annie RICHARD Tél. 04 74 54 22 62
Eliette BOURDAT Tél. 04 74 54 22 01

- pour les personnes âgées :

Marie-René RICHARD Tél. 04 74 54 31 83
Françoise GAIGNAIRE él. 04 74 54 23 62

• Association La Dinette

Une activité essentielle en danger

Depuis 1993 les parents bénévoles de cette association ont mis au service d'une quarantaine de familles de Faramans et de Bossieu dont les enfants sont scolarisés à l'école communale :

- un service d'accueil matinal gratuit de 7 h 30 à 8 h 30
- une prise en charge autour du déjeuner (restauration et animation) entre 11 h 30 et 13 h 30 (sans bénéfice pris sur le montant du repas fourni par un traiteur).
- une garderie payante de 16 h 30 à 18 h.

Ces services dont les coûts sont calculés au plus juste, entraînant de fait un déficit structurel à :

- pallier la carence d'assistantes maternelles sur le village pour les familles dont les deux parents travaillent
- offrir un système de garderie occasionnel, d'une grande souplesse, aux autres familles,
- permettre l'embauche de 2 cantinières par année (notamment des chômeurs de longue durée qui ont retrouvé de l'allant dans leurs vies personnelles, avec des formations à la clé).

A ce jour, après des années de dévouement, d'écoute et de dialogue, Mesdames Patricia LANIEL, Annie COLLION et Chrystèle LANIEL ont donné leur démission. Elles ont plus que prouvé la qualité et la nécessité du service rendu mais constatent qu'au

La Vie des Associations

delà d'une activité éminemment civique et démocratique la gestion au quotidien est extrêmement lourde.

La législation sur les contrats aidés (CES ou CEC) ne permet nullement de concrétiser l'embauche des mêmes cantinières, perturbant les enfants qui doivent s'habituer tous les 6 mois à d'autres professionnelles, obligeant à un recrutement délicat tant par carence de candidatures compétentes que par la difficulté de sélectionner les dites candidatures.

Lors de l'assemblée générale peu de familles étaient présentes, non par désintérêt du service rendu mais par crainte d'une charge de responsabilités dépassant le cadre simple d'un engagement associatif.

Dans ce contexte de crise, des parents très conscients de l'importance de "la Dinette" ont pris la relève, provisoirement. Il s'agit de :

- Chantal ROUSMANS et Valérie MORIN qui seront en charge des relations avec les parents, les cantinières, les institutrices et le traiteur.
- Karine GULON et Estelle ZOUIHIG qui géreront les salaires et le budget.
- Nadine DE BRULER en charge du secrétariat.

D'ores et déjà, d'autres parents ont manifesté leur solidarité et leur adhésion. Une information par courrier sur des idées pour collecter des fonds sera organisée ainsi qu'une réunion dans les jours qui suivent.

La Dinette, c'est chouette !

Le bureau de la Dinette

• Le Syndicat Agricole



Les agriculteurs adhèrent au CERF, comme la majorité des associations de la commune. Ils participent à la foire, avec entre autre, le stand des produits fermiers.

Mettant à profit notre part des résultats, nous avons organisé un voyage, avec au programme, une croisière sur le lac du Bourget, visite de l'Abbaye de Hautecombe, Haut lieu de l'histoire de Savoie ;

Puis, direction St Germain La Chambotte, restaurant haut perché, dominant le lac, où nous attendait un succulent repas.

Après-midi, ascension du Mont Revart, malheureusement, nous n'avons pu apprécier le beau panorama des Alpes, le temps n'était pas de la partie.

La journée ne pouvait se terminer, sans la visite et la dégustation au Caveau de Savoie. Moment agréable, vécu dans la joie et l'amitié, par les agriculteurs actifs ou retraités, et autres personnes ayant participé activement au bon déroulement de la foire aux Châtaignes.

La Vie des Associations

• L'Arcolade, bibliothèque intercommunale

La bibliothèque l'ARCOLADE recrute des bénévoles pour tenir les permanences :

- jeudi de 16 h 30 à 18 h
- samedi de 10 h à 12 h

L'engagement est de l'ordre d'une fois par mois au maximum.

Les nouveaux-nouvelles recrues recevront une formation individualisée sur les fonctions à assumer avec une des bénévoles actuelles. Il s'agit avant tout d'accueillir les lecteurs, de ranger les livres par ordre alphabétique.

En fonction de vos disponibilités, deux à trois fois par an il faut choisir les nouveaux livres du bibliobus, aller acheter des ouvrages pour renouveler le fonds. Des séances de réorganisation, tri de livres sont mises en place au gré des besoins certaines après-midi. L'ambiance est très sympathique, les lecteurs fidèles et curieux.

Rejoignez-nous !

You êtes intéressés ? Merci de vous présenter aux heures d'ouverture.

INFO LECTEURS : après le passage du Bibliobus le 16.09.02, nous avons à votre disposition 600 nouveaux ouvrages, beaucoup de livres neufs : plein de polars, de la science fiction, des bandes dessinées pour adultes et pour enfants.

• FNACA - UMAC

Ces deux associations d'anciens combattants ont cette année encore organisé les cérémonies de commémorations de la fin des guerres : 19 mars (cessez-le-feu en Algérie), 8 mai (armistice de la guerre de 1939-45), 11 novembre (armistice de la guerre de 1914-18).

A chaque fois, une gerbe de fleurs est déposée et un minute de silence observée à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans ces différents combats.

A l'occasion du 11 novembre, quatre anciens combattants Messieurs BOURDAT, RAMU, LIATARD et FAURE-GEORS ont été décorés de la médaille du titre de reconnaissance de la nation au titre de la guerre 39-45.



La Vie des Associations

• Paroles aux scolaires - Histoires de la Classe de CE2-CM

Petit conte de Manon

Il était une fois, une petite fille qui était tranquillement chez elle. Elle n'était pas du tout peu-reuse. Elle avait les cheveux longs et les yeux verts. Mais un jour, un grand et gros monstre, avec des poils bleus et rouges, un nez tordu, des ongles mal coupés et des yeux violettes qui ressortaient de sa figure, entra chez la petite fille qui s'appelait Léa. Le monstre fit grincer le plancher et s'approcha de Léa...

Ils discutèrent toute la nuit et prirent des fous rires ! Le monstre était sympa. Du coup la petite fille et lui devinrent amis.

En trottinette et en roller :

Quand tu es en trottinette, et que tu vois une grille d'égout, essaye de l'éviter pour ne pas coincer les roues de ta trottinette, et de ne pas tomber.

Quand tu es en roller, ne t'accroche jamais à vélo. Tu pourrais tomber !

Fais attention aux voitures, parce que tu es petit et que le chauffeur ne te voit pas.

A vélo :

Freine dans la descente pour contrôler ta vitesse, pour éviter de renverser les enfants.

A la sortie de l'école, il faut que tu regardes s'il n'y a pas de voiture. S'il y a une voiture ne traverse pas. Ne cours jamais sur la route (quand tu traverses).

Quant tu es à vélo sur la route, il faut que tu ailles doucement, car la voiture pourrait te percuter. S'arrêter devant les piétons pour les laisser passer.

La nuit, il faut avoir des phares sinon on ne nous voit pas.

Il ne faut pas rouler les uns à côté des autres. La voiture ne peut pas doubler facilement.

Il faut s'arrêter au passage piéton pour regarder si quelqu'un s'engage.

Il faut mettre le bras pour tourner, sinon on ne sait pas que vous tournez.

Tu dois rouler sur le trottoir et la voiture roule sur la route.

Tu dois rester au bord de la route car si tu es au milieu tu risque de te faire écraser.

Reste bien à droite.

Tu ne dois pas coucher le vélo sur la route pour en descendre car tu peux te faire écraser.

Tu n'aurais pas le temps d'enlever ton vélo car la voiture va vite.

Freine dans la descente pour contrôler ta vitesse, pour éviter de renverser des enfants.

Regarde bien où tu vas, parce que s'il y a un petit devant toi, tu pourrais le renverser.

A Pied :

Il faut regarder avant de traverser.

Attendez que la voiture soit passée avant de traverser.

Traverser sur le passage piéton, car sinon une voiture peut nous renverser.

Fais attention à la voiture parce que tu es petit et que le chauffeur ne te voit pas.

Regarde s'il y a une voiture à droite et à gauche, puis traverse sur le passage piéton.

Il faut marcher sur les passages piétons parce que les voitures voient de loin le passage piéton et que normalement les voitures doivent s'arrêter au passage piéton, donc tu prends moins de risque.

Il ne faut jamais courir sur la route car tu es petit et une voiture pourrait te renverser.

Quand tu descends de voiture ne sors jamais du côté de la route, car tu pourrais te faire écraser car les voitures ne te voient pas.

Ne pas s'accrocher à la barrière

Il ne faut pas s'accrocher à la barrière car quelqu'un peut te renverser sans faire attention.

Madame Andrée Mélanie Perenon, Centenaire

"Ce siècle avait deux ans"... pour parodier Victor Hugo (1802-1885) dont nous fêtons cette année le bicentenaire de la naissance, c'est le 30 juillet 1902 que naquit à Faramans Andrée Mélanie Pellerin, fille de Lucie Bouvier, commerçante et de Jules Pellerin, bourrelleur à Faramans. Emile Loubet était alors le 8^{ème} Président de la III^e république (le seul président à terminer son septennat), et le pape Léon XIII occupait le siège pontifical à Rome.

Le maire de notre village était alors M. Jean Pierre Denolly et le curé de la paroisse était le père Amédée Médard Doucet (dont la tombe est à l'entrée de notre cimetière, ce prêtre est décédé le 11 juillet 1911, d'après la pierre tombale).

C'est le 30 juillet 2002 que Robert Baule, notre Maire actuel, prononçait le discours qui concernait le centenaire de M^{me} Perenon, qui est sans doute le premier à Faramans. Chacun de nous pourra prendre connaissance de la teneur de ce discours dont voici le texte intégral :

Chère Madame Perenon entourée de vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs
Dans l'imaginaire, nous allons nous reporter à Faramans comme une toute proche, au tout début du 20^{ème} siècle.

Ce village de quelques 800 âmes est plein de vitalité. Il compte de nombreux commerces parmi lesquels une dizaine de cafés, quatre épiceries, plusieurs bourreliers, tonneliers, maçons, menuisiers, charrons, couturières sans oublier géomètre et notaire. L'agriculture occupe la principale activité avec plus d'une centaine d'exploitations familiales. La jeunesse est certainement gaie et optimiste. Les familles n'ont pas encore été endeuillées par la guerre.

Nous arrivons plus précisément le 30 juillet 1902. Dans ce décor tranquille, un couple : Monsieur et



Madame Jules Pellerin attendent ce que l'on appelle toujours un heureux événement. Le futur papa est bourrelleur. La future maman est épicière. Et à 23 heures (11 heures du soir) ce 30 juillet 1902, une petite fille apparaît. Elle se prénommera Andrée, Mélanie. Madame Perenon est donc arrivée et a pris place dans la vie.

On imagine la joie de ce couple qui reçoit son premier enfant. Cette joie sera d'ailleurs amplifiée le 17 janvier 1905 par l'arrivée d'une petite sœur Yvonne. Andrée et Yvonne grandiront ensemble, fréquenteront l'école communale et entreront très vite dans la vie active.

Andrée, vous décidez d'apprendre la couture, bénéficiant je crois de l'aide précieuse d'une tante installée à Lyon.

Les années s'écoulaient ainsi avec leur cortège de bonnes et de mauvaises nouvelles, lorsque en 1940 votre regard croise celui de Julien.

Julien Perenon, facteur à Pommier de Beaurepaire, passe quotidiennement à Faramans devant votre domicile. Le mariage de Mademoiselle Andrée Pellerin et de Monsieur Julien Perenon sera célébré le 27 novembre 1940.

Vous vous mettez à l'honneur le 13 septembre 1941 en donnant naissance aux jumeaux Chantal et Gilles. Ils seront rejoints par Serge le 9 juin 1944.

Madame Perenon vous avez à cette époque pris à votre compte l'épicerie de maman. Tout se déroulait dans les meilleures conditions lorsque le malheur vous accable. Votre mari décède prématurément le 13 décembre 1950.

Vous faites face courageusement. Vous élèverez vos trois enfants tout en exerçant votre activité de commerçante.

Chantal me disait récemment que les devoirs scolaires et l'éducation étaient prioritaires et accomplis dans les temps voulus. Vous terminez votre propre travail, tard le soir ou très tôt le matin. Vous éprouvez à nouveau une grande peine en perdant votre sœur Yvonne au mois d'août 1957.

Quelques années plus tard, Madame Perenon, vous aviez la joie de marier vos enfants qui vous ont donné quatre petits-enfants et quatre arrières petits-enfants.

Vous avez mis un point final à vos activités professionnelles en 1968 et avez pu bénéficier d'une retraite bien méritée à votre domicile à Faramans pendant de nombreuses années.

Notre plaisir est immense aujourd'hui de vous entourer affectueusement et d'honorer ce beau parcours, cette vie de maman courageuse, exigeante et attentionnée qui fut la vôtre.

C'est pour moi, Maire de Faramans, un véritable privilège que de présider cette agréable cérémonie, marquant votre centième anniversaire, le premier à ma connaissance dans l'histoire de notre commune.

Je remercie la direction et le personnel de la résidence du Moulin qui se sont associés sans réserve à l'organisation de cette manifestation.

Joyeux centenaire Madame Perenon et merci à tous.

A Saint Etienne de Saint Geoirs, le 30 juillet 2002.

Au début de sa vie active, Madame Perenon a exercé le métier de couturière qu'elle avait appris grâce aux cours que lui avait payés Madame Bouvier, sa tante à Lyon.

Son passe-temps favori était la musique et, après avoir pris des cours de solfège, elle s'est passionnée pour l'harmonium et sa grande joie était de diriger la Chorale de l'église du village.



Andrée André vers ses 20 ans Janvier 1923

Un autre de ses loisirs était les voyages. Elle a souvent rejoint dans le Midi sa tante qui habituellement résidait à Lyon, puis, la maison Pellerin, à Faramans actuellement propriété de M. Diard.



Groupe vers 1935

De gauche à droite, les adultes : M^{me} Andrée Perenon, M^{me} Pellerin sa mère, M^{me} Yvonne Berne sa sœur et M^{me} Bouvier sa tante. Les enfants : Yves Berne, Christiane Berne et Jacques Berne dans les bras de sa maman.

A 38 ans, le 27 novembre 1940, elle épouse Julien Perenon, 30 ans, originaire de Viriville, un facteur domicilié à Pommier de Beaurepaire. De cette union naissaient d'abord, le 13 septembre 1941, deux jumeaux, Chantal et Gilles, puis Serge le 9 juin 1944 (quelques jours après le "débarquement" du 6 juin 1944 !)



Au début de leur mariage, après le décès de sa maman, M^{me} Pellerin, en 1941, Andrée et Julien abandonnent tous deux leurs professions respectives pour reprendre le commerce "Épicerie, mercerie, tissus et rouennerie", installé au cœur du village.

Malheureusement, après quelques années, la santé de Julien décline et ne lui permet plus de se consacrer à sa famille et à son commerce. Il doit se soigner, mais pour cela, quitter son foyer et partir en maison de repos. Il fait des séjours à Briançon et à Hauteville pour essayer de guérir ses poumons, mais hélas, il décède à 40 ans, le 13 décembre 1950.

Madame Perenon devra élever seule ses jumeaux qui n'ont que 9 ans et son petit dernier de 6 ans. Courageusement, elle fait face à tous les aléas de la vie avec une grande rigueur : elle est aussi exigeante pour ses enfants que pour elle-même. Elle leur demande de lui obéir, de bien travailler en classe. Tenace, son idée était de "bien élever ses enfants". Ceux-ci la comprennent bien, et les deux aînés font de leur mieux pour la seconder dans la mesure de leurs moyens au magasin, notamment quand les livraisons arrivent à 5 heures du matin !

Ainsi passèrent les années ... En 1968, à 66 ans, elle décide de prendre sa retraite, l'année de la naissance du fils de M^{me} Chantal Durieux (l'aînée des jumeaux), afin de se reposer et de profiter davantage de ses enfants et petits-enfants.

C'est en 1990, (à 88 ans), après une chute dans ses escaliers et ne pouvant plus rester seule

qu'elle quitta sa maison pour aller en Long Séjour à La Côte Saint André, puis en maison de retraite et de nouveau en Long Séjour à Saint Etienne de Saint Geoirs où elle vit actuellement, et où l'on a fêté ses 100 ans.



Elle se lève un peu, tient sur ses jambes et mange par ses propres moyens... et surtout, elle refuse toute aide pour s'alimenter. Elle parle très peu;

Madame Perenon a beaucoup travaillé dans sa vie, on peut dire, à partir de son exemple, que non seulement le travail ne tue pas, mais qu'au contraire, il conserve !

Pour fêter ses cent ans, elle a été entourée de toute sa famille, enfants, petits enfants et 4 arrière petits-enfants..., les représentants de la Municipalité de Faramans, de saint Etienne de Saint Geoirs et de la MAPAD. Discours, apéritif, gâteau avec les bougies, rien n'a manqué à la fête !

Laissons le mot de la fin à Chrystèle, l'une de ses petites filles, qui a fait un discours très original, teinté d'espérance et d'une immense tendresse pour cette merveilleuse aïeule et bisaïeule, pour lui rappeler les bons moments d'un passé tout récent !



Grand Mère,

En ce 30 juillet 2002, nous sommes tous réunis pour partager cette journée exceptionnelle, et au nom de tes petits enfants, je prends la parole afin d'évoquer quelques souvenirs d'enfance que nous avons partagés avec toi.

Un certain 2 juillet 1968, tu as pris du grade puisque, ce jour-là, fut l'arrivée de ton premier petit-fils Patrice. Te rappelles-tu de ce beau poupon et de ces longues nuits de pleurs incessants ?

Cette joie fut bien vite renouvelée, puisque 3 mois plus tard, Karine faisait son apparition dans la famille Perenon. elle ne passait pas inaperçue cette petite brune chevelue !!

Une année passa, puis ce fut mon tour de débarquer dans ta vie. Un nouveau rôle te fut confié puisque tu devins alors ma marraine.

Après quelques années d'accalmie, ta tribu s'agrandit avec l'arrivée du petit Richard qui, très vite, devint célèbre par sa phrase : "toi, t'es une tête de lapin."

Vinrent ensuite de longues années où tu étais là pour supporter nos cris et partager nos joies. Nous t'avons fait subir maintes taquineries telle que :

les souris dissimulées sous le canapé,
le chapeau caché dans le frigo,

les toilettes recouvertes d'affiches en période électorale,
ou bien encore la réquisition de ta cuisine pour en faire le domaine de Tarzan.

Nous ne manquions pas une occasion pour te faire partager notre joie de vivre et notre créativité !

A l'adolescence, chaque été, aux mêmes dates, c'était la vogue. Te souviens-tu, ces soirées passées derrière tes fenêtres à nous surveiller discrètement, alors que nous devinions dans la nuit, le reflet des manèges dans le verre de tes lunettes ? et des heures passées à faire le compte rendu de nos soirées, en sautant sur ton lit ?

Ces années sont déjà loin mais elles nous laissent en mémoire de merveilleux moments.

Enfin, en 1997, tu deviens arrière-grand-mère avec l'arrivée d'Estelle. Puis, suivront Laura, Romain et Jade, tous ici présents ce soir. Ils n'auront pas la chance de vivre avec toi ces moments qui font nos souvenirs d'enfance, mais nous leurs dirons combien il était agréable de les partager.

Aujourd'hui, nous fêtons tes 100 ans et je te souhaite au nom de tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, un joyeux anniversaire et une journée inoubliable.



(Propos recueillis et rédigés par Jean Pierre Baechlé, ancien conseiller municipal de Faramans, qui remercie les familles Durieux et Perenon de leur confiance et de la sympathie qui lui a été témoignée.)

• Activités nouvelles - Recherches Généalogiques

- C.G.D. : Centre Généalogique du Dauphiné Groupe local de Bièvre-Valloire

"Qui étaient nos ancêtres ?" Question essentielle pour comprendre notre présent. Aujourd'hui le généalogiste ne se contente plus d'aligner des noms, des dates et des lieux. À travers les actes religieux ou d'état-civil depuis 1793, les contrats de mariage de location ou d'apprentissage, les testaments et les parcellaires sous l'Ancien Régime le généalogiste cherche à découvrir le vrai visage de ses ancêtres : profession, habitat, vie sociale...

Vous souhaitez, depuis longtemps, mieux connaître ceux qui vous ont précédés mais vous n'avez jamais osé vous lancer. Alors n'hésitez plus, le C.G.D. à travers son Groupe local de Bièvre-Valloire vous accueille un après-midi par mois au Centre Culturel de Faramans. Vous trouverez une grande quantité d'informations sur les mariages, baptêmes, décès, contrats de mariages et testaments de la plupart des communes de Bièvre-Valloire. Vous trouverez également dans une ambiance, de l'aide et des conseils.

Prochaines réunions :
mardi 14 janvier, 18 février, 18 mars 2003 à 14 h.

Pour tous renseignements : Michel Gilibert, tél. 04 74 54 22 12
E-mail : michel.gilibert@infonie.fr

- Une compatriote célèbre : M^{me} AGAR de la Comédie Française

Le 13 septembre 1830, Pierre CHARVIN, sous-officier de carrière, fils de Claude CHARVIN et d'Anne MOGNAT, né à Faramans le 27 messidor an 7 (15 juillet 1799) épouse à Vienne Marie FRECHURET. De cette union naîtra, au hasard d'une garnison à Sedan le 18 septembre 1832 Marie Léonide CHARVIN qui deviendra plus tard la grande tragédienne de la Comédie Française sous le nom de M^{me} AGAR.

La vie militaire n'étant pas toujours propice à la vie familiale Marie Léonide sera confiée à sa grand mère de Faramans, et son enfance s'écoulera heureuse avant de réintégrer le foyer paternel lorsque son père s'installe à Vienne et se remarie. La suite méritait d'être contée.

Un long article intitulé : "M^{me} AGAR entre RACHEL et Sarah BERNHARDT" paraîtra dans la revue : "Les Amis de Vienne" en janvier 2003 sous les signatures conjointes de Jean-François GRENOUILLET et Michel GILLIBERT.

• Stat Civil 2002

- Naissances :

- Le 07.01 à Voiron, GIMARD Maxime, Patrick, Christophe
- Le 22.01 à Voiron, ABBAS Sofia
- Le 04.02 à Ecully, DEFRAНCOIS Pierre-Louis, Marie, Stéphane
- Le 01.04 à Voiron, MONACO Kéko, Tonya
- Le 13.04 à Bourgoin-Jallieu, LACROIX Aude, Rosine
- Le 18.07 à Roussillon, BERTHIER Marina
- Le 24.09 à Saint Martin d'Hères, THIZY Damien, Bernard, Roger
- Le 12.11 à Roussillon, ULHMANN Aubin

- Mariages :

- Le 18.05, MORIER Vincent Jean Edouard et GILLIBERT Edith Thérésa Michelle
- Le 29.06, RIGAUD Alain Bertin Marie et GAUTHIER Eliane Rose
- Le 27.07, DOREY Franck René Jean et MOIROUD Annabelle Yvonne
- Le 31.08, GUILLOU Hervé Robert et BOISSE Sandra

- Décès :

- Le 01.07, CUMIN Maurice Julien Emile
- Le 26.06, NÉMOZ Marthe Marie, veuve BOURDAT
- Le 20.08, VAUDAINE Jeanne Thérèse, veuve NICoud-ROCHE
- Le 01.09, GILIBERT Guy Joseph Ennemond
- Le 21.11, DENOLLY Paul Louis Félix
- Le 25.11, MOUCHETANT Noëlle Louisette
- Le 16.12, GROS ELisa Simone, veuve DREVON

• Calendriers des Fêtes 2002/2003

JANVIER

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| Dimanche 12 janvier | Vœux de la municipalité |
| Dimanche 26 janvier | Boudin de l'A.C.C.A. |
| Dimanche 26 janvier | Loto du sou des écoles |

FEVRIER

- | | |
|---------------------|--------------------------------------|
| Samedi 8 février | Repas du Club de Football à Commelle |
| Mercredi 12 février | Collecte de sang |

Informations Diverses ...

MARS

- Dimanche 16 mars Thé dansant de Faradanse
Mercredi 19 mars Dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h

AVRIL

- Samedi 13 avril Exposition du club de l'Amitié
Samedi 26 avril Concours de boules (sociétaire)
Dimanche 27 avril Vente de plants et fleurs de Faradanse
Dimanche 27 avril Concours de boules (32 double)

MAI

- Jeudi 1^{er} mai Fête du muguet des conscrits
Jeudi 1^{er} mai Concours de pétanque du club sportif
Jeudi 8 mai Dépôt de gerbe au monument au morts à 18 h
Dimanche 18 mai Concours de boules (64 simple)
Samedi 31 mai Concours de pétanques des donneurs de sang

JUIN

- Dimanche 8 juin Fête du club sportif
Dimanche 22 juin Fête des écoles
Vendredi 27 juin Collecte de sang
Samedi 28 juin Gala de Faradanse à Commelle

JUILLET

- Dimanche 13 juillet Feux d'artifice du CERF

AOUT

- Vendredi 1, Samedi 2,
Dimanche 3 et lundi 4 Vogues des conscrits
Lundi 4 août Concours de boule (32 doublettes)
Samedi 9 août Concours de boule (but d'honneur)

Septembre

- Vendredi 19 septembre Collecte de sang

Octobre

- Samedi 11 octobre Foire aux Châtaignes